

Flavescence dorée

La flavescence dorée, découverte en Valais en 2020, est une grave maladie de quarantaine, fortement épidémique en présence de la cicadelle de la vigne (*Scaphoides titanus*) l'insecte-vecteur (présent dans tout le Valais). Si les ceps malades ne sont pas identifiés et annoncés rapidement, l'arrachage de parcelles entières peut s'avérer nécessaire.

Pour limiter son expansion, ainsi que celle de son vecteur, des mesures de lutte sont obligatoires :

- **Interdiction de prélever des rameaux greffons ou des boutures dans toute vigne sise sur le territoire communal des communes contaminées (Ardon, Fully, Martigny, Port-Valais, Leytron, Riddes, Saillon, Saxon, Chamoson, Vétroz)** par des personnes non agréées par le Service phytosanitaire fédéral, y compris pour le repiquage, treilles ou pergola.
- **Nettoyer les machines lors de changement de commune.**
- **Nettoyer après chaque utilisation dans un périmètre de lutte.**
- **Travailler en premier lieu les parcelles indemnes.**

Critères d'identification

Présence simultanée des 3 symptômes suivants :

- **Coloration** sectorielle ou totale des **feuilles** et enroulement du limbe vers le bas.
- Dessèchement des inflorescences ou **flétrissement des baies**, qui restent acides.
- **Absence d'aoûtement** ou aoûtement partiel des rameaux (symptômes pas toujours net).



Prévention et lutte

Le service cantonal de l'agriculture encourage à prospecter annuellement vos parcelles, prioritairement les jeunes vignes. Les ceps présentant des symptômes de la maladie doivent être marqués à l'aide d'une rubalise et signalés immédiatement à l'Office cantonal de la vigne et du vin en indiquant la commune, le numéro de parcelle, ainsi que le nombre de ceps atteints.

Annoncer un cas suspect

Signalez toute présence suspecte sur le site : <https://www.vs.ch/web/sca/annonces-de-cas-suspects>

Pour toutes questions, contactez l'Office de la vigne et du vin.

Office de la vigne et du vin

📍 CP-621

1950 Sion

@ sca-ovvin@admin.vs.ch

☎ 027 606 76 40

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur la page internet « flavescence dorée » de l'Office cantonal de la vigne et du vin : <https://www.vs.ch/web/sca/flavescence-doree>

